



DOCUMENT DE PROJET

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Bureau des Fonds et Programmes des Nations Unies au Cap Vert

Ministère du Travail, Formation Professionnelle et Solidarité Sociale

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Brève description du projet

L'objectif poursuivi par ce présent projet est de soutenir la participation des jeunes au développement socio-économique national de façon plus efficiente et effective via l'appui direct à la création des opportunités économiques facilitant l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi. De plus, l'un des axes stratégiques du projet est d'apporter un appui soutenu afin de renforcer la stratégie de décentralisation misant sur les potentialités locales à valeur ajoutée au niveau de la micro-économie et du développement régional

Il contribue à promouvoir la création et le développement des entreprises en vue de créer des emplois pour réduire la pauvreté et le taux de chômage et faciliter une meilleure intégration des jeunes et des femmes dans le marché du travail. Il s'inscrit dans le cadre du CPAP 2006-2011 et du Programme Commun des Agences du Système des Nations Unies au Cap Vert (One Programme) 2008-2011, ainsi que dans le cadre du document de Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DECRP II).

Pays : Cap Vert

Partie I. Analyse de la situation

Le Cap Vert est un archipel caractérisé par une insularité fragmentée sur neuf des dix îles habitées, avec une orographie très escarpée (sur la plupart des îles) entraînant des effets extrêmement lourds sur les coûts des infrastructures de base et des services essentiels. Avec une superficie de 4033 km², le Cap-Vert est situé dans l'océan Atlantique à environ 455 km à l'ouest des côtes du Sénégal.

En janvier 2008, le Cap Vert initiait une phase de graduation vers le groupe des pays moyennement avancés. Les résultats des politiques mises en œuvre au cours des dernières années démontrent la volonté du gouvernement de s'inscrire dans le mouvement des pays émergents alliant croissance et qualité de vie pour près de 500 000 habitants vivant en zone insulaire. Etant 102^e au rang de l'IDH, il est à prévoir que le Cap Vert atteindra plusieurs des OMD. Les défis d'un tel positionnement sont nombreux et un certain nombre de vulnérabilités demeurent. Déjà, les projections statistiques de 2006 (INE) révèlent la jeunesse de la population capverdienne : le groupe des moins de 15 ans est de 36% et les moins de 25 ans représentent 58.9% de la population capverdienne. Au total, hommes et femmes se partagent respectivement, soit 236119 hommes et 250999 femmes. Le PIB per capita est de 2130\$ (2006) et l'indice de pauvreté de 15,8, les femmes étant les plus touchées. L'économie capverdienne, principalement axée sur les services, à un fort potentiel touristique et l'un des défis est d'élargir la base des activités économiques. (Agriculture 11%, Industrie et Energie, 9% du PIB et services 80%). Le Gouvernement a mis en place un Groupe d'Appui à la Transition (GAT) et la 2^e Stratégie de Réduction de la pauvreté finalisée en mai 2008. Bien qu'il y ait un déclin de la pauvreté, (36,7% en 2001 et 26,6% en 2007), les disparités entre riches et pauvres augmentent à tous les niveaux, les femmes continuant d'être les plus vulnérables alors qu'elles représentent 45% des cheffes de famille en 2007 (40% en 2000). La situation du non intégration familiale des enfants au Cap Vert est toujours préoccupante. Les dernières données nous montrent une détérioration de la situation : plus de 80% des enfants continuent à naître hors du mariage (le mariage au Cap Vert a baissé de 17% à 11% en 2007), le taux des enfants vivant avec un des parents est de 38% et ceux vivants sans aucun des parents de 17%.

Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans a augmenté et on note que les municipalités offrent plus de 55% des jardins d'enfants. Il importe aussi de souligner une augmentation du pourcentage de scolarisation des filles de 0.4% à 1.7% : ce qui confirme les politiques et actions concertées du gouvernement en vue d'assurer l'accès à l'école particulièrement pour les filles au niveau primaire. Toutefois, les jeunes de 12 à 17 ans abandonnent de plus en plus l'école au secondaire : de 18.8% en 2006 à 19.6% en 2007, donc une nette augmentation du taux d'abandon des garçons de 22.5 à 23.6%. Toutefois, les filles se maintiennent à l'école secondaire mais sans que le niveau terminé ne soit précisé. Au niveau des zones urbaines, il y a un plus haut taux d'abandon tant pour les filles que pour les garçons. Le taux d'alphabétisation s'est amélioré : soit chez les femmes de 67,2% en 2000 à 73% en 2007 ainsi que chez les hommes soit 83,5% en 2000 à 87% en 2007. Cependant, le taux de 95,9% d'alphabétisation juvénile des 15-24 ans indique qu'il y a près de 5% de jeunes non alphabétisés, ce qui demeure un plus grand défi pour le pays.

En ce qui concerne le VIH SIDA, 58% des cas rapportés sont des femmes majoritairement dans la catégorie d'âge des 15-19 ans. La violence basée sur le genre,

22% des femmes rapportent avoir subi diverses formes de violence (2005). Alors que près de la majorité des enfants en âge scolaire ont accès à l'école, l'enseignement de base étant universalisé, et l'enseignement secondaire atteint presque 70% du taux net de scolarisation on note aussi que la qualification spécialisée et professionnelle demeurent une faiblesse chez les jeunes qui finissent la scolarisation secondaire. Cette situation à court terme aura un impact direct sur l'employabilité des jeunes et leur insertion dans le marché de l'emploi. La migration et l'immigration sont aussi des défis importants auxquels le gouvernement fait face afin de maintenir une cohésion sociale et l'ouverture nécessaire à la diversité et la productivité. L'environnement de manière générale est une immense ressource pour le tourisme mais reste aussi fragile : les ressources périssables telles que les terres agricoles, les sables des littoraux, les sites écologiques ainsi que la gestion des eaux territoriales requièrent une attention toute particulière pour le futur du développement national. Des actions sont déjà entreprises et sont en voie de consolidation afin de s'inscrire dans un plan d'investissement axé sur la pérennité : le Plan Intégré d'Insertion du Cap Vert dans l'Economie Globale (Cape Verde's Insertion in the Global Economy, nov. 2008) est une des réponses initiées par le gouvernement s'engageant de plus dans un processus de renforcement de la décentralisation. Au Cap Vert, les municipalités sont au cœur des actions de proximité afin d'assurer une réponse adéquate aux besoins des enfants et des familles.

La proportion de familles qui ont un chef de ménage féminin a augmenté au cours des 6 dernières années, de 40% à 45%, et plus de 2/3 des cas sont des familles monoparentales (Cens, 2000 ; QUIBB, 2006). Pendant la même période la proportion de couples qui cohabitent a augmenté (de 23% à 29%) tandis que la proportion de mariages a descendu (de 17% à 11%). La ségrégation des rôles entre hommes et femmes (production / reproduction) en conjonction avec la forte tendance pour que les femmes soient la seule ressource pour la survie de la famille implique une double surcharge pour les femmes, dans un contexte où l'assomption des responsabilités paternelles et familiales de la part des hommes constitue un problème significatif. La grossesse entre adolescentes continue d'être un défi; près de 1 sur 5 jeunes de 15-19 ans a déjà initié sa vie reproductive (19%), à raison de plus de 1/3 des jeunes filles qui détiennent la scolarité primaire (37%) et 14% de celles qui ont le secondaire (EDS, 2005). Par ailleurs la grossesse est un motif important de l'abandon scolaire et affecte 8% des élèves de l'enseignement secondaire (QUIBB, 2006). Tous ces éléments contribuent à la reproduction du cycle de la pauvreté qui, selon le QUIBB en 2007 affecte 33% des ménages à chef féminin, en contraste à 21% des ménages à chef masculin. En fait, 56 sur chaque 100 familles en situation de pauvreté est dirigée par une femme. Ils contribuent par ailleurs à la vulnérabilité des enfants et il faut noter que 38% des enfants de moins de 15 ans vivent seulement avec leur mère, tandis que 17% vit dans des ménages sans la présence parentale. La violence basée sur le genre (VBG) est un autre symptôme des profondes inégalités entre hommes et femmes et 1 sur 5 femmes disent avoir été victime d'au moins un épisode de violence domestique au cours des 12 derniers mois (EDS, 2005).

Le chômage affecte plus les femmes (27%) que les hommes (15%) et les disparités de genre sont particulièrement pour les jeunes - 48% des jeunes femmes de 15-24 sont au chômage en contraste avec 36% des jeunes hommes ; et de manière encore plus marquée entre les jeunes femmes chefs de ménage - 59% contre 29% des jeunes hommes de 15-24 ans chefs de ménages (QUIBB-2006, ISE-2006).

Il existe à ce jour 17 Comités Municipaux de Défense des Droits des Enfants sur l'île de Santiago. La délinquance juvénile survient dans un cadre familial et sociétaire concret et est en quelque sorte l'expression d'un dysfonctionnement effectif de la cellule familiale, de la vulnérabilité et de l'exclusion de certains individus ou de groupes. D'une façon générale, les familles sont peu scolarisées, avec un faible pouvoir d'achat, dépourvues de mécanismes socioculturels de mobilité, vivent un quotidien de privation et de frustration et leurs activités sont liées à la subsistance. Les jeunes en situation réelle ou potentielle de conflit avec la loi sont attirés par la violence et la manifestent à l'école, qu'ils finissent par abandonner et sont incités par les mauvaises fréquentations qui les poussent à la violence et à la délinquance. Bien que les chiffres ne soient pas disponibles, on note que la délinquance juvénile est en augmentation particulièrement par le nombre d'agression dans la rue, à tout moment de la journée. Des groupes de jeunes, avec des armes blanches volent les populations et ce sans distinction de quartier. Une attention particulière sera accordée à la consolidation des mesures institutionnelles et légales favorisant la réinsertion sociale des enfants et les jeunes en conflit avec la loi dans le cadre de la réforme du système de la justice juvénile

Partie II. Stratégie

Les jeunes sont la force vive d'un pays qui s'inscrit dans l'espace de graduation vers le groupe des pays moyennement avancés. Cette jeunesse est au cœur des défis de développement du Cap Vert : elle détient les clés qui permettront de consolider les bases de leur avenir dans le respect des acquis venus des années de labeur des générations précédentes. Pour le Gouvernement capverdien, les stratégies d'accompagnement doivent prendre ancrage dans un plan de réponse intégrée compte tenu de la situation actuelle des jeunes, de l'emploi dans un contexte de précarité économique et de l'importance de renforcer les bases de la cohésion sociale. Déjà le DECRP II a défini le cadre global dans la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DECRP I- 2004/2007 et DECRP II – 2008/2011) avec un axe particulier sur la cohésion sociale. De plus, le DECRP II inclue aussi la mise en œuvre des plans stratégiques sectoriels et veille au développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat qui doit tenir compte des besoins du marché de travail, et des besoins spécifiques des femmes et des jeunes.

De façon plus particulière, pour affronter les défis du chômage et du sous emploi, le Gouvernement a élaboré un Plan national pour l'emploi et un plan stratégique de formation professionnelle (2007-2010). Ce dernier identifie la nécessité d'articuler le système d'éducation et de formation. Le système intégré doit développer un système flexible et adaptable de qualification et compétences professionnelles, qui réponde aux exigences de l'évolution de la société et du monde, afin d'assurer l'insertion des capverdiens, en particuliers des jeunes et des femmes dans la vie active. Outre, l'offre de formation professionnelle initiale et permanente, il prévoit encore la formation et actualisation des formateurs et tuteurs de la formation professionnelle, pour garantir la qualité de la formation, de même que l'organisation du système d'information statistique sur l'emploi et la formation professionnelle.

L'objectif poursuivi par le présent projet est de soutenir la participation des jeunes au développement socio-économique national de façon plus efficiente et effective via l'appui direct à la création des opportunités économiques facilitant l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi. De plus, l'un des axes stratégiques du projet est

d'apporter un appui soutenu afin de renforcer la stratégie de décentralisation misant sur les potentialités locales à valeur ajoutée au niveau de la micro-économie et du développement régional. Ce projet bénéficiera aux populations des Municipalités des îles de Santiago, Santo Antão, São Nicolau et Maio, représentant environ 75 % de la population total du Cap Vert. Une attention particulière sera donnée aux secteurs économiques porteurs, qui peuvent générer des revenus, et emploi pour les jeunes. Il s'agit des secteurs tel que l'agriculture (irrigation goutte à goutte, élevage, culture hors sols) agro-industrie, secteurs d'appui au tourisme (artisanat, Gestion des petites affaires ; langue etc.) .Le projet appuiera le renforcement des structures de micro-finances déjà existantes et octroiera du crédit a travers les Institutions ayants de la compétence en la matière. Des accords de gestion seront signés avec les institutions de micro-finances pour la gestion du micro-crédit.

La stratégie en direction des jeunes est composée des éléments suivants :

- La capitalisation des actions en cours menés par le Gouvernement et appuyés par le système des Nations Unies et les partenaires bilatéraux , dans le cadre de la formation professionnelle, l'entreprenariat , activités génératrices de revenus et micro-finances pour les aspects plus spécifiques liées à la lutte contre la pauvreté et création d'opportunités pour les jeunes et créer du travail décent pour les femmes et les jeunes ;
- L'implication des jeunes dans toutes les phases du projet : la mise en place du projet requiert que des comités de travail et de gestion soient définis en vue d'assurer le bon déroulement, le suivi et évaluation de façon systématique. Les jeunes seront les principaux impliqués dans ces comités et déteindront les rôles clés au niveau de la prise de décision. Guidés par une équipe de sages de différentes provenances sociales et économiques, les comités seront une « école d'apprentissage » de gestion, incluant le droit des affaires ;
- Un plan de communication soutenu de valorisation de l'emploi sans discrimination de groupes sociaux reconnaissant l'importance d u travail de chaque individu au sein d'une communauté ;
- L'implication des institutions nationales à travers le renforcement de leurs efforts en vue de réduire le taux de chômage tout en assurant une croissance pérenne et « à visage humain » avec l'appui du secteur privé et de la société civile.

Ces éléments priorités de la stratégie de mise en œuvre serviront à établir les bases pour porter à l'échelle (scaling up) les bonnes pratiques issues des premières réalisations du projet.

Via plusieurs agences engagées dans ces actions, les Nations Unies apportent leur appui et savoir faire afin de soutenir la création et le développement des entreprises en vue de créer des emplois pour réduire le taux de chômage et faciliter une meilleure intégration des jeunes et des femmes dans le marché du travail.

Les principaux résultats attendus sont :

- Le système de micro finances au profit des jeunes et femmes en vue de créer d'auto emploi sera améliorer;
- Le développement des entreprises et création d'emploi en vue de hausser l'auto emploi et l'emploi rémunéré y compris l'initiation du développement d'au moins un programme d'emploi et des activités de formation des jeunes seront favoriser ;
- Les capacités des institutions chargées de produire, d'analyser et de suivre les statistiques du marché du travail et de l'emploi seront renforcées;
- La cohésion sociale est promue à travers le renforcement des capacités des Institutions et des jeunes;

Les bénéficiaires sont les jeunes, filles et garçon, surtout ceux qui sont au chômage ; les jeunes filles mères ; les groupements de jeunes ; les jeunes en risque d'exclusion ; les femmes, en particulier celles qui sont chefs de familles et au chômage.

La stratégie du projet est axée sur une collaboration étroite avec les Agences du système des Nations Unies qui interviennent dans les domaines identifiés, les institutions nationales, la société civile y compris les organisations de jeunes et le secteur privé. Ce projet repose sur une approche cohérente qui intègre les questions sensibles au genre, l'autonomisation et la cohésion sociale dans la planification, exécution, et évaluation des politiques et programmes d'emplois. Il sera mis en œuvre dans le cadre d'une approche visant la prise en compte des activités nationales en cours sur les questions liées à l'emploi des jeunes, tout en cherchant l'harmonisation et complémentarités avec les initiatives locales.

La participation des agences des Nations Unies (PNUD, FNUAP, BIT) s'inscrit dans le cadre du Programme « Delivering as ONE UN » du SNU au Cap Vert. Ce programme prévu pour 2008-2011, a pour objectif d'améliorer la synergie et la complémentarité au sein des Agences, Commissions, Fonds et Programmes des Nations Unies au Cap Vert. Au Cap Vert le rôle du SNU se caractérise par l'appui qu'il apporte aux partenaires nationaux en matière d'identification des priorités nationales, de planification et de mise en œuvre des stratégies nationales de développement. Les activités inscrites dans le projet jeune et cohésion social sera un complément aux activités déjà en cours dans le cadre du One programme.

Le PNUD, a toujours appuyer le pays dans recherche de solutions pour faire face aux défis de la réduction de la pauvreté , et dans la définitions et mise en œuvre des stratégies qui offrent des opportunités aux groupes vulnérables , inclus les jeunes et leur participation dans le processus de développement du pays. Le PNUD offre sont expertise dans la formulation et exécutions de projets et programmes de promotion du développement au Cap Vert. Le PNUD non seulement assure le suivi des activités du projet au niveau local, mais aussi apportera sont expertise notamment en matière de renforcement des capacités, dans les domaines d'intervention du projet. (Entrepreneuriat, micro-finances, Activités Génératrices de revenus etc.) Le PNUD, sera plus particulièrement en charge d'accompagner les différents piliers du projet, dans l'appui à la mise en œuvre du projet.

Le FNUAP, offre son appui au pays pour utiliser les données de population dans la formulation des politiques et programmes visant à réduire la pauvreté surtout chez les jeunes. Les contributions du FNUAP garantiront surtout les synergies nécessaires à la mise en œuvre de ses activités de renforcement des institutions statistiques, telles

qu'identifiées dans le cadre du projet (programme de formations sur la collecte et analyse des statistiques du marché de travail et de l'emploi avec accent particulier sur les jeunes ; enquêtes semestriels sur l'emploi des jeunes etc.)

Le BIT apportera son expertise dans les domaines tels que l'insertion professionnels des jeunes dans le marché du travail ; formations en créations d'entreprises basées sur le module Cree (GERME) ; Méthodes TRI etc. Le BIT travaille déjà au Cap Vert dans les thèmes liés à la formation des formateurs dans les méthodes TRI et CRE et ces formateurs seront utilisés pour le renforcement des capacités. La valeur ajoutée du BIT, en ce qui concerne les méthodologies et outils visant l'insertion des jeunes ainsi qu'au développement d'entreprises sera utilisé au profit du projet en complément aux activités inscrit dans le « Delivering as ONE UN » sous programme 4 « Promotion de la croissance et des opportunités économiques (il s'agit de formation des formateurs à la création et gestion des MPME à partir de la méthodologie GERME et appuyer la mise en place d'un réseau national de formateurs, et dans le cadre du programme spécial pour l'intégration des jeunes). En cas de besoin, autres agences pourront être appelé à collaborer dans certains activités, notamment la FAO, qui possède une expérience de terrain au cap Vert dans la mise en œuvre de projets agricoles.

L'équipe du One Programmes des Nations Unies au Cap Vert assurera la supervision du projet en vue d'appuyer les efforts du Gouvernement et les municipalités à promouvoir la croissance économique génératrice d'emploi à l'endroit des populations les plus vulnérables.

Ce projet sera exécuté en liaison avec les programmes en cours au niveau du Bureau des Fonds et Programmes des Nations Unies, plus concrètement le programme Promotion de la croissance et des opportunités économiques et celui du Capital Humain et Protection Sociale. Ces deux programmes sont parties intégrantes du Plan de Travail Annuel 2009, signé avec le Gouvernement et touche des questions liées à la promotion de la jeunesse. Il vise aussi la complémentarité avec les interventions dans le cadre du one programme dirigés aux jeunes. Le One Programme 2008-2011, tout en intégrant l'UNDAF 2006-2010, prend en considération les défis majeurs auxquels fait face le pays, il répond à un éventail très large de priorités nationales, regroupés au sein de quatre axes thématiques (Bonne Gouvernance; Promotion de la Croissance et des opportunités économiques ; Environnement, Énergie Prévention et Réponse aux désastres; et Capital Humain et Protection Sociale) subdivisé en un ou plusieurs sous-programmes. Le sous-programme participation de la jeunesse vise l'appui aux jeunes pour exercer leurs droits de participation active dans le développement du pays à travers la promotion du volontariat et le renforcement des institutions et organisation de la société civile. Le projet s'appuiera aussi sur les interventions en cours des autres partenaires de développement.

Partie III. Arrangements de gestion

Le projet reposera sur une gestion participative orientée sur la gestion basée sur les résultats et les prises de décisions devant conduire la mise en œuvre des activités. Un plan de communication géré par les jeunes servira à mettre en place un réseau ouvert d'information sur le projet et les réalisations des jeunes et établira les bases d'échanges entre les participants-tes au projet.

Les différentes structures de gestion du projet sont :

- L'équipe de projet
- Le Comité de Pilotage

Chaque structure/comité de gestion aura des termes de référence définissant les rôles et responsabilités de chacun des représentants-tes des institutions et organisations participantes et individus selon le cas. Ces comités seront en lien avec les structures existantes au sein des ministères concernés afin de définir les complémentarités de mandat et éviter les duplications.

La modalité retenue pour la gestion du projet est l'Exécution Nationale (NEX), et le cadre de référence du processus HACT tel que convenu par le Gouvernement et les agences participantes de l'One Programme.

Le projet sera coordonné par le Ministère du travail, formation professionnelle et solidarité sociale (Direction Générale de la Planification, Budget et Gestion- DGPOG et l'Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), en concertation avec le Ministère de la Jeunesse et Sports (Direction Générale de la Jeunesse) et en collaboration avec L'Institut National de Statistiques ; Un coordonnateur national ainsi qu'un assistant de projet seront recrutés pour l'exécution. Chaque entité en assurera la gestion technique, selon les responsabilités établies dans le plan de travail détaillé des activités du projet.

Une équipe de base sera composée de : un Coordonnateur national appuyé d'un assistant de programme, un secrétaire et chauffeur. Le secrétariat sera assuré par la partie nationale comme contribution directe au projet. Aussi deux salles sont attribuées par le Ministère du Travail, Formation professionnelle et solidarité sociale pour loger l'équipe du projet.

Le coordonnateur national sera entre autres chargé de :

1. l'élaboration et la mise en œuvre du plan de travail ;
2. la transmission des demandes de paiements ;
3. Suivre l'exécution du projet
4. l'élaboration et la transmission des rapports.

Un Comité de Pilotage composé par des représentants du Ministère du travail, formation professionnelle et solidarité sociale (IEFP) de la Direction générale de la jeunesse, Direction générale de coopération internationale, Direction générale du plan, Fédération Nationale de la Jeunesse, la Coopération Espagnole et le Bureau conjointe des fonds et programmes des Nations Unies, assurera le suivi régulier et le monitoring du projet et veillera à l'exécution transparente des activités tel que définies dans le plan de travail détaillé. Autres partenaires impliquées dans la problématique de la jeunesse seront appelées à participer dans la mise en œuvre du projet, ainsi que dans le Comité de Pilotage, notamment la Coopération Luxembourgeoise.

L'appui du Bureau des Nations Unies se fera sous forme d'assistance financière et technique et d'appui à la mobilisation de ressources additionnelles le cas échéant. De plus, pour faciliter la mise en œuvre du programme, le Bureau des Nations Unies

fournira les services tels que définis par le processus HACT dans une perspective de résultats. Un partenariat sera recherché et mis en place en vue de permettre la bonne exécution du projet.

Par ailleurs, la gestion du Projet se fera sur la base du tableau des résultats et des ressources.

L'exécution du projet se fera en étroite collaboration avec les agences spécialisées des Nations Unies, notamment le BIT, ainsi que les partenaires bilatéraux (le Luxembourg, le Portugal et l'Espagne) qui interviennent dans les domaines touchés par ce projet, en vue de recherche de synergies et complémentarités. De plus, le projet s'associera à la coordination du groupe de travail sur la formation professionnelle, créé au niveau national visant une gestion efficace à ce domaine.

Partie IV. Suivi Evaluation du Projet

Afin de garantir le succès du projet, le suivi évaluation basé sur les résultats sera de rigueur dans sa mise en œuvre. Plus particulièrement, le suivi du projet se fera sur la base d'une application rigoureuse du plan de travail et de la surveillance des indicateurs associés, résultats et budgets annuels.

Des rapports trimestriels substantifs portant sur les activités réalisées et les déboursments seront élaborés et envoyés au Bureau Régionale de Dakar pour le suivi au cours de la période de la mise en œuvre de ce projet. Cela constitue un indicateur primordial parmi tant d'autres pouvant faciliter l'évaluation à mi-parcours et global du projet.

Le Bureau Régional apportera son appui et expertise en matière de suivi/évaluation des activités du projet, ainsi que des missions d'appui au niveau local, non seulement au moment de démarrage du projet mais aussi pendant toute l'exécution, pour accompagner les activités et veiller aussi au succès du même. Le Bureau Régionale pourra aussi apporter des conseils sur les activités, leur déroulement, surtout dans les domaines de son expertise (politiques d'emplois, cohésion sociale etc.)

L'évaluation portera sur la perception du public cible de l'efficacité du projet dans sa capacité à atteindre les objectifs visés. Une révision à mi-parcours sera effectuée ; elle permettra le cas échéant de dégager des pistes pour réviser le projet. A la fin du projet, un rapport d'évaluation finale sera élaboré avec le soutien du Bureau du Centre Régional de Services de Dakar. Ce sera également l'occasion d'accompagner cette phase par un mécanisme d'appui conseil aux fins de générer une base de connaissance.

Du fait de l'importance du projet de sa durée et de l'impact recherché, un mécanisme de collecte de données d'expériences en vue de son partage au niveau sous régional pourra également être institué par les experts du Bureau Régional.

Vu la nature de ce projet, l'équipe de suivi devra se rendre régulièrement sur le terrain et procéder à d'éventuels ajustements, si nécessaires.

Il est prévu la réalisation des réunions régulières du Comité de Pilotage du projet. Les partenaires au développement du pays peuvent être invités à prendre part à ces réunions.

La dimension transfrontalière de la problématique de la jeunesse et les effets d'entraînement nécessitent une approche régionale. Ce présent projet permettra de fournir une plateforme de dialogue entre les pays bénéficiaires, faciliter le partage de solutions, identifier les approches innovantes, exploiter des solutions et des économies d'échelles dans le cadre des interventions, qui peuvent être complémentaires. La coopération SUD/SUD sera favorisée, tenant en compte les initiatives déjà en cours au Cap Vert avec quelques pays notamment le Brésil.

Partie V : Contexte Juridique

Le présent document de projet constitue l'instrument visé par l'article 1 de l'Accord de base d'assistance type signé entre le Gouvernement du Cap Vert et le PNUD le 31 janvier 1976.